10ème Session de la Commission de statistique de l'OCI
05-07 octobre 2021, Réunion virtuelle

RAPPORT FINAL

1. La 10ème Session de la Commission de statistique de l'Organisation de coopération islamique (OIC-StatCom) a été organisé par le Centre de recherche statistique, économique et sociale et de formation pour les pays islamiques (SESRIC) en collaboration avec la banque islamique de développement (BID) du 05 au 07 octobre 2021 par vidéo-conférence.

2. Un total de 86 participants des ONS de 33 pays de l'OCI ont rejoint la 10ème Session de l'OIC-StatCom. Des représentants de 11 organisations internationales et régionales, à savoir le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), le Groupe de la Banque islamique de développement (BID) l'Institut arabe pour la formation et la recherche en statistique (AITRS), l'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire (IOFS), le Partenariat statistique au service du développement au XXIe siècle (PARIS21), Le Centre de statistique du Conseil de coopération des pays arabes du Golfe (GCC-Stat), l'Institut de statistique des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (UNSIAP), la Division de statistique des Nations Unies (UNSD), le Fonds international des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont également participé à la session.

3. L'ordre du jour de la 10ème session de l'OIC-StatCom était comme suit:

- Session d'ouverture;
- Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail
- Rapport du Secrétariat de l'OIC-StatCom sur la mise en œuvre des résolutions de la 9ème Session de l'OIC-StatCom;
- Le mécanisme de mise en œuvre et de suivi de la vision stratégique de l'OIC-StatCom pour 2030 et son Programme d'action pour 2021-2025;
- Suivi et rapports sur les indicateurs de l'ODD 3 (bonne santé et bien-être);
- Vérification du recensement de la population et des logements;
- Efforts visant à maintenir le développement des capacités statistiques pendant la pandémie de COVID-19; et
- Discussions ouvertes, adoption des résolutions et séance de clôture.

4. Tous les documents de la 10ème Session de l'OIC-StatCom, y compris toutes les présentations et déclarations ainsi que la liste des participants, sont disponibles en ligne à l'adresse https://bit.ly/OICStatCom9Docs et peuvent être consultés pour de plus amples informations.

Mardi 05 octobre 2021

Session d'ouverture

Discours de bienvenue

5. La session d'ouverture a débuté par les allocutions de bienvenue de S.E. M. Nyakassi M.B. SANYANG, Statisticien Général du Bureau des Statistiques de Gambie (GBoS) et Président de la 9ème Session de

l'OIC-StatCom ; S.E. M. Nebil DABUR, Directeur Général du SESRIC ; M. Jakhongir KHASANOV, Représentant du Secrétariat Général de l'OCI ; et Dr. Areef SULEMAN, Représentant du Groupe de la BID.

6. En tant que président sortant de la 9ème session de l'OIC-StatCom, S.E. M. Nyakassi M.B. SANYANG a remercié le Secrétariat et les membres du Bureau de l'OIC-StatCom pour leur soutien continu dans l'organisation de diverses activités statistiques au profit des membres de l'OIC-StatCom par le biais de la plateforme de vidéoconférence pendant la pandémie du COVID-19. Il a également accueilli et félicité les nouveaux membres du Bureau de la 10ème session de l'OIC-StatCom.

7. Dans son discours d'ouverture, S.E. M. Nebil DABUR a souligné l'importance de statistiques fiables pendant la pandémie du COVID-19 qui a déclenché une crise économique et financière mondiale majeure. S.E. M. DABUR a également souligné que les statistiques officielles sont censées aller au-delà des méthodologies et des approches traditionnelles pour la production de statistiques nationales. Il a également déclaré qu'en réponse à la situation extraordinaire actuelle, le Secrétariat continuera à organiser ses activités statistiques planifiées de manière virtuelle et les rendra ouvertes à tous les pays membres. Avant de conclure son discours, S.E. M. DABUR a exprimé une fois de plus ses sincères remerciements aux membres sortants du Bureau de l'OIC-StatCom de la session précédente, et a félicité les nouveaux membres du Bureau de la 10ème session de l'OIC-StatCom.

8. Le message de S.E. Dr. Yousef A. AL-OTHAIMEEN, Secrétaire Général de l'OCI, a été délivré par M. Jakhongir KHASANOV. Dans son message, S.E. Dr. AL-OTHAIMEEN a déclaré que la pandémie de COVID-19 a mis les données et les preuves au centre de l'élaboration des politiques et de l'attention du public. Toutefois, de nombreux Office nationaux de statistique des pays de l'OCI se heurtent à des contraintes financières et à d'autres difficultés pour soutenir leur production de données. Dans ce contexte, S.E. Dr. AL-OTHAIMEEN a appelé les membres de l'OIC-StatCom à s'impliquer activement dans la mise en œuvre de la vision stratégique de l'OIC-StatCom pour 2030 en renforçant la coopération entre les ONS des pays de l'OCI par le développement du renforcement des capacités et l'échange des meilleures pratiques.

9. Le Dr Areef SULEMAN a prononcé la déclaration au nom du Groupe de la BID en soulignant l'impact de la pandémie de COVID-19, qui a accru le phénomène de la numérisation, comme l'adoption généralisée du commerce électronique, des réunions et conférences virtuelles, et l'émergence de marchés en ligne et de services de streaming. À cet égard, il a exhorté les ONS des pays membres de l'OCI à étudier ces développements afin de mieux se préparer à fonctionner dans des circonstances imprévues. Il a également souligné l'accélération des améliorations dans le suivi des indicateurs socio-économiques clés tels que les objectifs de développement durable (ODD) ainsi que l'utilisation d'un large éventail de types et de sources de données - traditionnelles et non traditionnelles.

10ème Session de la Commission de statistique de l'OCI
05-07 octobre 2021, Réunion virtuelle

RAPPORT FINAL

Élection des membres du Bureau de la 10ème Session de l'OIC-StatCom

10. S.E. M. DABUR annonce les membres élus du Bureau de la 10ème Session de l'OIC-StatCom comme suit :

- Président : Tunisie (représentant la région arabe) ;
- Vice-président : Pakistan (représentant la région Asie) ;
- Vice-président : Ouganda (représentant la région Afrique) ;
- Vice-président permanent: la Palestine (conformément au règlement intérieur de l'OIC-StatCom); et
- Rapporteur: SESRIC (selon le Règlement intérieur de l'OIC-StatCom).

Passation de la présidence du Groupe africain au Groupe arabe

11. S.E. M. Nyakassi M. B. SANYANG a cédé la présidence de l'OIC-StatCom au nouveau président, S.E. M. Adnen LASSOUED, directeur général de l'Institut national de la statistique (INS) de Tunisie.

12. Après la passation de la présidence, les remarques liminaires de S.E. M. Adnen LASSOUED a été prononcé par M. Moustapha BOUZAYEN, Chef du département de la comptabilité nationale à l'INS de Tunisie. Il a commencé ses remarques en remerciant le Président de la 9ème session, S.E. M. SANYANG, et les membres de la Commission pour la confiance accordée à la Tunisie pour présider la 10ème session de l'OIC-StatCom. Dans ses remarques, M. BOUZAYEN a souligné que la coordination des SSN doit être renforcée davantage dans de nombreux pays pour répondre efficacement aux besoins de données liés à la pandémie de COVID-19. Il a également exprimé l'importance de l'OIC-StatCom en tant que plateforme de coopération et d'échange d'expériences pour développer des mécanismes qui feront progresser les fonctions confiées aux ONS dans les pays de l'OCI.

Adoption de l'ordre du jour

13. M. BOUZAYEN, au nom de HE. Mr. Adnen LASSOUED, Président de la 10ème Session l'OIC-StatCom, a résumé le projet d'ordre du jour et a invité le public à formuler des observations. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

Session sur « Le Rapport du Secrétariat de l'OIC-StatCom sur la mise en œuvre des résolutions de la 9ème Session de l'OIC-StatCom

14. Dr. Atilla KARAMAN, Directeur du Département des Statistiques et de l'Information du SESRIC, a informé les délégués de la Commission sur la mise en œuvre des Résolutions de la 9ème Session de l'OIC-StatCom. Après la présentation, le président a ouvert le débat pour les questions et réponses.

Questions et réponses

15. Le Gabon a demandé à recevoir une formation sur les indicateurs de l'ODD 1 (absence de pauvreté). Le Secrétariat a répondu qu'après la 9ème session de l'OIC-StatCom, deux cours de formation liés à la pauvreté ont été organisés, à savoir "Conditions de vie et statistiques sur la pauvreté" au profit du BBS du Bangladesh et "Indicateurs ODD 1 (pas de pauvreté)" au profit des pays arabophones de l'OCI. Afin d'avoir une répartition géographique égale entre les trois régions de l'OCI, le Secrétariat a prévu d'organiser une formation sur les indicateurs de l'ODD 1 (pas de pauvreté) en 2022 au profit des pays francophones de l'OCI.

16. Oman a demandé s'il était possible de développer une nouvelle méthodologie pour mesurer la pauvreté spécifiquement pour les pays membres de l'OCI. Le Secrétariat a indiqué que les efforts se concentrent actuellement sur le développement des capacités statistiques des pays de l'OCI sur la base des méthodologies de mesure de la pauvreté acceptées au niveau international, et que le développement d'une nouvelle méthodologie spécifique aux pays de l'OCI nécessitera des ressources importantes. Le Secrétariat a également mentionné que les formations menées dans le cadre du programme StatCaB dépendent également de la disponibilité des experts des pays de l'OCI et du contenu indiqué dans les mandats soumis par les pays bénéficiaires.

17. La BID a informé qu'elle a récemment achevé une brève étude sur « l'exploration de la pauvreté multidimensionnelle dans les pays membres de la BID à l'aide du IPM mondial » dans le but de nous fournir une compréhension plus holistique de la pauvreté au-delà de la pauvreté monétaire dans nos pays membres. Le rapport peut être consulté sur : https://irti.org/product/exploring-multidimensional-poverty-across-isdb-member-countries-using-the-global-mpi-no-1/. La BID a également préparé le rapport régional intitulé « Exploration de la pauvreté multidimensionnelle dans les pays membres de la BID dans la région MENA et en Europe à l'aide de l'IPM mondial » accessible sur le site : https://irti.org/product/exploring-multidimensional-poverty-across-isdb-member-countries-using-the-global-mpi-no-2/

18. Le Maroc a exprimé sa volonté de partager son expertise sur l'ODD 1 et continuera à soutenir le programme de renforcement des capacités statistiques du SESRIC (StatCaB). Le Secrétariat a pris note de la volonté du Maroc de partager son expertise avec les autres membres de l'OIC-StatCom.

Session sur « Le mécanisme de mise en œuvre et de suivi de la vision stratégique de l'OIC-StatCom pour 2030 et son Programme d'action pour 2021-2025 »

19. Mme Nenden Octavarulia SHANTY, Chercheur au Département de la Statistique et de l'Information du SESRIC, a fait une présentation sur la mise en œuvre du Programme d'Action de l'OIC-StatCom pour 2021-2025, préparée sur la base des réponses des membres de l'OIC-StatCom au questionnaire conçu à cet effet. Après la présentation, le président a ouvert le débat pour les questions et réponses.

Questions et réponses

20. La Tunisie s'est enquise de l'approche à adopter concernant les résultats de l'enquête. Le Secrétariat a répondu que la vision stratégique de l'OIC-StatCom pour 2030 (accessible sur https://www.oicstatcom.org/strategic-vision.php), dont le développement a commencé en 2018 sur la base des plans d'action statistiques internationaux disponibles afin de ne pas créer une charge supplémentaire sur les pays membres, et dont l'adoption a eu lieu lors de la 9ème session de l'OIC-StatCom en 2020, identifie des tâches spécifiques à la fois pour les pays membres et le Secrétariat. Par conséquent, l'enquête qui a été distribuée aux pays membres avait pour objectif de savoir s'ils mettaient en œuvre les activités indiquées dans les objectifs stratégiques de la vision stratégique de l'OIC-StatCom pour 2030 (accessible sur https://www.oicstatcom.org/strategic-vision.php). Pour sa part, le Secrétariat a organisé un atelier sur « la coordination au sein des systèmes statistiques nationaux » en collaboration avec la Division des statistiques de l'ONU (UNSD) du 15 au 17 juin 2021 en soutien à l'objectif stratégique et à l'action clé de la vision stratégique de l'OIC-StatCom. Le Secrétariat a ajouté que jusqu'à présent, seuls 24 pays de l'OCI ont répondu partiellement à l'enquête et qu'il serait possible de dresser un tableau complet si davantage de pays pouvaient soumettre leurs réponses à l'enquête au Secrétariat.

21. Oman a demandé s'il existe un mécanisme permettant de mesurer l'impact des formations organisées au profit des pays membres. Oman a également proposé de classer les pays en fonction des défis auxquels le Secrétariat est confronté lorsqu'il planifie les activités statistiques, étant donné que les défis auxquels sont confrontés les pays membres vont des défis financiers aux défis techniques. Le Secrétariat a indiqué qu'il est assez difficile de mesurer les impacts de la formation en raison des ressources limitées. En ce qui concerne la catégorisation des pays, le Secrétariat fait de son mieux pour répondre aux besoins des pays en fonction des ressources allouées et en assurant une répartition géographique équitable entre les pays membres en ce qui concerne l'organisation des activités.

22. Oman a également indiqué s'il pouvait ajouter quelques commentaires sur le document actuel de la vision stratégique de l'OIC-StatCom. Le Secrétariat a accueilli favorablement la proposition d'Oman et leur a demandé d'envoyer leurs commentaires par courriel au Secrétariat.

Mercredi 06 octobre 2021

Session sur « Le Suivi et l'élaboration de rapports sur les indicateurs de l'ODD 3 (bonne santé et bien-être);

23. Au cours de cette session, les présentations ont été faites par M. Amit PRASAD (OMS), Mme. Mengjia LIANG (FNUAP), M. Mohamad Shukor bin MAT LAZIM (DOSM, Malaysia), M. Hamed Saud AL DAGHEISHI (NCSI, Oman), Dr. Fatimah ALOEF (GASTAT, Saudi Arabia), and Dr. Aslı AŞIK YAVUZ (TURKSTAT, Turquie). La présentation enregistrée de l'UNICEF, faite par le Dr. Yanhong ZHANG, a également été exposé. Après les présentations, le président a ouvert le débat pour les

questions et réponses. Pendant les présentations, certains délégués ont posé leurs questions sur la fenêtre de discussion Zoom.

Questions et réponses

24. Le Maroc a demandé des informations à l'Arabie saoudite concernant une vue d'ensemble de l'impact de COVID-19 en mettant en relation la situation des ODD en 2020, l'impact direct de la pandémie et l'impact pendant « la nouvelle normalité ». L'Arabie Saoudite a indiqué que certaines de ses enquêtes ont dû être interrompues en raison de la pandémie de COVID-19, ce qui a eu un impact sur les séries chronologiques de données produites par son institution. Ils ont essayé d'entrer en contact avec les acteurs concernés dans leur pays pour combler cette lacune. En ce qui concerne l'impact, ils doivent comparer les données de 2020 avec celles de 2021 pour s'assurer de l'impact réel de COVID-19.

25. Le Togo a adressé les deux questions suivantes à l'OMS : (i) Quelle est la bonne stratégie à développer par les pays africains afin de réduire le taux de natalité pour surmonter la famine qui a frappé notre pays ? et (ii) Comment pouvons-nous bénéficier des compétences sanitaires adéquates des pays développés afin d'être indépendants face aux différentes maladies qui menacent notre pays ? L'OMS a répondu qu'en fait, le taux de fécondité en Afrique est en baisse, mais qu'il reste le plus élevé de toutes les autres régions. Toutefois, se concentrer sur le taux de natalité n'est peut-être pas la stratégie à adopter pour lutter contre la famine. Au lieu de cela, l'OMS a proposé de donner la priorité aux politiques gouvernementales qui aident à la distribution de la nourriture tout en travaillant avec des partenaires nationaux et internationaux pour améliorer la sécurité alimentaire dans le pays. Quant à la deuxième question du Togo, l'OMS a indiqué qu'il y a deux facettes à considérer : l'international et le national. Il est vrai que les pays les plus développés bénéficient depuis longtemps du flux de professionnels de la santé qualifiés provenant d'autres régions, y compris l'Afrique. À cet égard, les pays d'Afrique doivent faire marche arrière et inverser ce phénomène. En outre, le transfert des technologies de la santé devrait également figurer dans les plans des gouvernements. Il est également nécessaire d'améliorer le nombre d'établissements d'enseignement qui forment les professionnels de la santé en Afrique.

26. Le Pakistan a demandé des éclaircissements à l'OMS pour savoir si les pays présentés par l'OMS maintiennent des taux de mortalité maternelle dus à la COVID-19 et si oui, si des données pertinentes sont disponibles. L'OMS a précisé que les dernières données disponibles dataient de 2017 et que les données pour 2020 seront publiées d'ici l'année prochaine.

27. Oman a indiqué que des registres administratifs ont été utilisés pour rendre compte des indicateurs de l'ODD 3. Ils ont suggéré à l'OMS de développer des indicateurs spéciaux pour évaluer l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'ODD 3.

28. La Turquie a demandé à la Malaisie comment elle évaluait la réalisation de l'ODD 3 dans un court laps de temps, en particulier pour la période 2018-2019, et si le gouvernement allait mettre en œuvre un plan à court terme sur les indicateurs de l'ODD 3. La Malaisie a répondu qu'elle utilisait de longues séries de données pour suivre et rendre compte de la réalisation de l'ODD 3 et qu'elle évaluait les progrès en collaboration avec le ministère de la Santé de Malaisie.

29. L'Indonésie a fait valoir que la collecte de données sur l'enregistrement des décès est assez difficile, et a donc demandé au FNUAP comment surmonter ces difficultés. Le FNUAP a répondu que l'évaluation de l'exhaustivité de l'enregistrement des décès par le biais d'enquêtes sur les ménages est effectivement difficile. Jusqu'à présent, la mesure par enquête de l'exhaustivité de l'enregistrement des événements vitaux s'est largement concentrée sur l'enregistrement des naissances. Lors des deux dernières Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) au Tadjikistan et au Guatemala, l'exhaustivité de l'enregistrement des décès des enfants de moins de 5 ans au moment de l'enquête a été évaluée. En 2007, le Ghana a inclus des informations détaillées sur l'enregistrement/la certification des décès dans son enquête sur la santé maternelle. (https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR227/FR227.pdf). Le FNUAP a également informé qu'il a aidé un certain nombre de pays à évaluer l'exhaustivité de l'enregistrement des décès (et des mariages) en utilisant une série de méthodes - y compris l'utilisation de questions supplémentaires dans les recensements et les enquêtes sur les ménages, ainsi que des méthodes d'estimation démographique indirecte. Le FNUAP s'est attaché à aider les autorités nationales à évaluer les inégalités infranationales dans l'exhaustivité de l'enregistrement des décès et des mariages. En outre, le FNUAP a également indiqué qu'il avait récemment élaboré une série de documents techniques sur le sujet, ainsi que sur les questions connexes de l'évaluation des déterminants et des facteurs conduisant à un sous-enregistrement des décès (et des mariages) et de la production de statistiques vitales à partir de données d'état civil incomplètes/déficientes.

Session sur « La vérification du recensement de la population et des logements »

30. Au cours de cette session, les présentations ont été faites par MmeMeryem DEMIRCI (DSNU), Mme Ari PURBOWATI (BPS, Indonésie), Mme Norfariza Hanim KASIM (DOSM, Malaisie), M. Yousuf AL-RIYAMI (NCSI, Oman), Dr. Saad ALQAHTANI (GASTAT, Arabie saoudite), M. Mehmet Doğu KARAKAYA (TURKSTAT, Turquie), et Mme Nadia TOUIHRI (INS, Tunisie). Après les présentations, le président a ouvert le débat pour les questions et réponses. Pendant les présentations, certains délégués ont posé leurs questions sur la fenêtre de discussion de groupe Zoom.

Questions et réponses

31. Le Pakistan a demandé à la DSNU s'il est suffisant d'utiliser l'édition en temps réel pour la collecte électronique des données ou de procéder à une nouvelle édition après la collecte des données (édition traditionnelle). La DSNU a répondu qu'un certain nombre de considérations doivent être prises en

compte lors de l'élaboration des vérifications à l'entrée pour les entretiens personnels assistés par ordinateur (CAPI) et les auto-entretiens assistés par ordinateur (CASI) utilisés dans les recensements. Des modifications excessives sur la saisie peuvent ralentir le processus de dénombrement et les performances de l'outil de collecte des données. C'est pourquoi il est suggéré de procéder à des corrections matérielles pour les principales variables du recensement, telles que l'âge et le sexe, et à des corrections logicielles pour les autres variables. L'UNSD a également indiqué qu'il sera difficile de comparer les différentes réponses d'un même dossier ou de différents dossiers pendant la collecte des données. À cet égard, en fonction du contenu du questionnaire, il pourrait y avoir un effort maximal pour les modifications en temps réel. Cependant, il est nécessaire de mettre en œuvre une phase d'édition/imputation après le traitement des données pour s'assurer que les données d'une variable spécifique sont cohérentes avec les autres variables.

32. La Malaisie a demandé à l'Indonésie si d'autres données administratives que celles du ministère indonésien de l'Intérieur (MOHA) avaient été mises en correspondance avec les données du recensement. L'Indonésie a précisé qu'il n'y avait pas d'autres données administratives et a ajouté que c'était la première fois qu'elle utilisait les données administratives du MOHA comme base de son recensement de la population.

33. Le Maroc a suggéré d'inclure des thèmes dans le questionnaire où le traitement et l'analyse peuvent répondre à l'impact de la pandémie sur les ménages, sur l'accès à l'éducation et sur l'accès aux services de santé, notamment dans les zones et régions les plus défavorisées, afin de mieux identifier les disparités socio-économiques.

34. L'Algérie a demandé à la Turquie si elle avait évalué la qualité des données recueillies en utilisant des méthodes alternatives de collecte de données telles que les sondages en ligne (CAWI), l'interview téléphonique assisté par ordinateur (CATI) et l'entretien individuel assisté par ordinateur (CAPI). Deux réponses ont été reçues de l'Unité de méthodologie et de l'Unité d'enquête sur les forces de travail (EFT) de TURKSTAT. Pendant la pandémie de COVID-19, TURKSTAT a poursuivi le processus de production statistique sans problèmes majeures. Au cours de cette période, étant donné que la collecte de données avec la méthode CAPI est devenue presque impossible, l'ITAO comme méthode de collecte de données alternative à la CAPI a été prise en considération, en particulier pour les enquêtes sur les ménages, et elle a été mise en œuvre avec succès. À cet égard, 124 postes de centre d'appels ont été introduits dans 26 bureaux régionaux de TURKSTAT, ce qui a permis une communication fiable et plus facile avec les répondants/unités d'échantillonnage. Alors que pour les enquêtes transversales et les enquêtes auprès des ménages indépendants, la collecte des données a été effectuée par CATI, le mode mixte CAPI-CATI a été utilisé dans les enquêtes qui ont une structure de panel/rotationnelle. TURKSTAT a également indiqué qu'avant la pandémie, une étude pilote a été menée pendant 8 mois

pour vérifier l'effet du mode (mode CAPI vs mode mixte CAPI-CATI) sur les EFT. Afin de mesurer l'effet du changement de méthode de collecte des données, un questionnaire modulaire a été introduit dans les EFT. Les principales estimations du marché du travail ont été obtenues indépendamment à partir des deux modes de collecte et comparées en termes d'erreurs types relatives et d'intervalles de confiance. Les résultats ont été jugés fiables avec leurs valeurs raisonnables. Une autre étude sur les EFT a été réalisée en se référant aux situations de non-réponse lors de la pandémie de COVID-19. En raison du changement de mode d'interview, la part des taux de non-réponse et de hors-couverture s'est inversée. Afin de voir si cette situation a pu avoir un effet sur le processus de pondération, une étude de simulation a été réalisée au sein du Département Méthodologie. Dans l'étude, les unités d'échantillonnage non-répondantes ont été traitées comme si elles étaient des unités hors-couverture et les facteurs de pondération ont été recalculés. Les estimations du taux de chômage ont été obtenues sur la base de ces nouvelles pondérations calculées et il a été constaté qu'il n'y avait pas de différence significative entre les deux estimations.

35. L'unité EFT de TURKSTAT a répondu que jusqu'en 2020, la méthode CAPI a été utilisée pour les enquêtes sur les ménages. Au début de 2020, de CATI a été lancé avec un petit échantillon, en plus du CAPI. À partir de 2020, la méthode de collecte mixte CAPI-CATI a été progressivement adoptée (les premières interviews sont avec CAPI et celles avec les téléphones des autres ondes sont avec CATI). Lorsque la pandémie a commencé, le taux de mise en œuvre de CATI a augmenté. Pendant la pandémie, l'enquête sur les ménages s'est poursuivie par des appels téléphoniques plutôt que par des entretiens CAPI. Les avantages de la méthode CAPI se manifestent par la force et la confiance dans la communication en face à face, les possibilités d'observation des ménages et les réactions des répondants. Quant aux inconvénients, on peut citer le coût élevé, les conditions météorologiques (saisonnières, etc.) et les éventuels problèmes de transport, notamment en cas de pandémie. Quant aux avantages de CATI, il est peu coûteux car il n'est pas nécessaire de se rendre sur le terrain, surtout pendant la pandémie. Parmi les inconvénients de CATI, on peut citer l'impossibilité de joindre les ménages qui n'ont pas de téléphone ou de coordonnées, les problèmes liés à des réponses inexactes au téléphone en fonction de l'environnement, les difficultés de communication (personnes âgées, handicapées, etc.) et le fait que les répondants se lassent ou veuillent écourter l'entretien en raison de sa longue durée.

Jeudi 07 octobre 2021

Session sur « Les efforts visant à maintenir le développement des capacités statistiques pendant la pandémie de COVID-19 »

36. Au cours de cette session, les présentations ont été faites par M. Ralf BECKER (UNSD), M. Makoto SHIMIZU (UNSIAP), M. Philippe GAFISHI (PARIS21), M. Omurbek IBRAEV (NSC, Kirghizstan),

M. Emre Husnu USTUNDAG (TURKSTAT, Turquie), et Mme Winifred Nankya Mulindwa MUKALAZI (UBOS, Ouganda). Après les présentations, le président a ouvert le débat pour les questions et réponses. Certains délégués ont affiché leurs questions dans la fenêtre de discussion Zoom.

Questions et réponses

37. PARIS21 a informé les participants que les Lignes directrices pour le développement de la capacité statistique (CD4.0) sont accessibles à l'adresse suivante : https://paris21.org/sites/default/files/inline-files/UNV003_Guidelines%20for%20Capacity%20Development%20WEB_0.pdf

38. L'Algérie a demandé à la DSNU si les formations en ligne fournies aux ONS pendant la pandémie de COVID-19 ont apporté des avantages par rapport aux formations en face à face. La DSNU a répondu que les formations en ligne ne remplacent pas simplement les formations en face à face, bien que les méthodes en ligne permettent de s'adresser à de nombreuses personnes. Les formations en ligne ne peuvent pas être menées sur de longues périodes, contrairement aux formations en face à face qui peuvent durer jusqu'à 6 heures par jour avec beaucoup plus d'interactivité. L'UNSD a ajouté que les méthodes en ligne seront utilisées en se concentrant sur un thème plus spécifique pour des groupes plus petits. Cependant, dès que la situation actuelle se sera normalisée, les formations en face-à-face reprendront, car les formations en ligne ne seront plus utilisées. Les méthodes alternatives ne peuvent pas les remplacer.

39. Le Qatar a informé les participants que la formation en ligne présente de nombreux avantages car des collègues d'autres départements peuvent être invités à y participer. Par conséquent, la modalité en ligne leur donne la possibilité d'accueillir de nombreuses personnes de différents départements en une seule formation.

Questions diverses, adoption des résolutions et séance de clôture

40. Le Secrétariat a partagé le projet de résolution (dans les trois langues officielles de l'OCI) avec les délégués de la 10ème session de l'OIC-StatCom le 30 septembre 2021. Les délégués doivent envoyer leurs commentaires par email au secrétariat au plus tard le 15 octobre 2020. Après les délibérations, les projets de résolution seront révisés en fonction des contributions reçues et seront partagés avec les délégués en tant que version finale.

41. À la fin de la session, M.BOUZAYEN, au nom de S.E. M. Adnen LASSOUED, Président de la 10ème session de l'OIC-StatCom, et HE. M. Nebil DABUR, Directeur Général du SESRIC, ont prononcé leurs remarques de clôture.